



Certificat

Certificate

Certificat de constance des performances d'un ciment courant

Délivré conformément au Règlement (UE) 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011
(Règlement Produits de Construction ou RPC)

Délivré par :

Organisme de Certification AFNOR Certification

Numéro d'identification 0333

Adresse 11, rue Francis de Pressensé
F - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Délivré à :

Fabricant

Nom ALIENOR CEMENTS

Adresse 36 Boulevard de l'Université
44600 SAINT-NAZAIRE

Produit certifié

Désignation du ciment selon la norme CEM I 52,5 R

Identification supplémentaire du ciment

Lieu de production du ciment TONNEINS

AFNOR Certification atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances et aux performances décrites dans l'annexe ZA de la norme EN 197-1 : 2011 sont appliquées selon le système 1+ et que ce ciment répond aux dispositions de l'annexe ZA de la norme EN 197-1 : 2011. La conformité est établie conformément à la norme EN 197-2 comme indiquée dans l'annexe ZA de la norme EN 197-1 : 2011.

Numéro du certificat : **0333 - CPR - 103402**

Conditions et période de validité du certificat : ce certificat a été délivré pour la première fois le 05/10/2018. Sauf suspension ou annulation, ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques harmonisées ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production des produits ne sont pas modifiés de manière significative.



Directeur Général
Franck LEBEUGLE

Date d'émission du certificat
05/10/2018

005 - 2016/02